PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
****
MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE
ET DE LA DECENTRALISATION
****
FORCES DE POLICE NATIONALE
****
DIRECTION GENERALE DE LA
DOCUMENTATION ET DE L'IMMIGRATION
****
CABINET DU DIRECTEUR GENERAL
****

SECRETARIAT CENTRAL

N° 272076/DGDI/CAB/S
Du 09/10/2026

A QUI DE DROIT

Ceci atteste, en vue de l'organisation de la 58ème Assemblée Générale Annuelle de l'Association des Compagnies Aériennes Africaines (**AFRAA**), qui se tiendra à Libreville du **22 au 24 novembre 2026**, les visas d'entrée au Gabon seront délivrés à leur arrivée, à l'ensemble des participants, invités à cette assemblée qui reunira les principaux acteurs de l'industrie aéronautique mondiale.

A cet effet, il est demandé aux compagnies aériennes assurant le transport des participants inscrits à cette opération, porteurs de ce document, ainsi qu'aux services compétents chargés du contrôle des frontières, de faciliter leur embarquement et leur passage aux points d'origine ou aux points de transit selon les besoins. /-

P. LE DIRECTEUR GENERAL
& P.O LE SECRETAIRE TECHNIQUE P. I

Commandant **Florine NGOUBA MOUSSANGO.-**

COPIE: DPAF (Pour action).

Scanné avec CamScanner